Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260427-2026_04_27_044-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

**Rapporteur : Christophe COSMAO**

## DÉLIBÉRATION n°2026-044 - DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT CNAS

L'An deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le quinze avril, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 29 Absents : 0 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PÉRENNES, M. Cédric PATINEC, M. Pierre-André LE JEUNE, M. René BIZIEN, Mme Annie DESTAILLATS, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Claude MARCHAND, M. Frantz DASIVLA, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Stéphanie LE CREN, Mme Béatrice MONCUS, M. Florian HERRY, Mme Gwenn PÉRENNES, M. Ludovic DERRIEN, Mme Cécile LE COSSEC, M. Christophe COSMAO, Mme Virginie LE CORRE, M. Damien JÉGOU, Mme Coralie HUITRIC, Mme Audrey CAPITAINE, Mme Jasmine FUTCHER, Mme Marine THOMAS, M. Paul MONFORT, M. Killian LE GALL

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine KERGOAT

♦♦♦

La commune d'Ergué-Gabéric adhère au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) depuis le 1er janvier 2006.

Dans ses statuts, le CNAS prévoit la désignation d'un délégué local représentant les élus pour siéger à l'assemblée départementale annuelle afin de donner un avis sur les orientations de l'association, d'émettre des vœux sur l'amélioration des prestations offertes et de procéder à l'élection des membres du bureau départemental, des délégués départementaux et des membres du conseil d'administration.

Le délégué représentant les élus est désigné par délibération du Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Cédric PATINEC compte tenu de ses fonctions d'adjoint au Maire en charge des finances et de l'engagement citoyen.

Dès lors, le Conseil municipal doit se prononcer sur cette désignation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DE DÉSIGNER** Monsieur Cédric PATINEC délégué au Comité National d'Action Sociale.

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

MAIRIE DE ERGUÉ-GABÉRIC